



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 12 Août 2019

Président : Pierre LONGERE.
Présent : Jean-Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE 2019/2020

Dates des 3 premiers tours :

- 1^{er} tour : 25 Août 2019 (entrée des clubs de R3).
- 2^{ème} tour : 1^{er} Septembre 2019.
- Tour de cadrage : 8 Septembre 2019 (6 rencontres).

3^{ème} tour COUPE DE FRANCE :

Lors de la réunion du 12 juillet 2019 et après tirage au sort, le Conseil de Ligue a désigné le F.C. LYON comme club recevant le représentant de la Ligue de St Pierre et Miquelon le samedi 14 septembre 2019.

INFORMATION

En raison du nombre d'engagés (894 équipes), un tour de cadrage aura lieu le 8 septembre 2019. Il y aura 6 rencontres soit 12 équipes.

COURRIER RECU

- BELLEGARDE SPORTS : Noté

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

1^{er} TOUR : le 08 Septembre 2019.

RAPPEL DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT :

La FFF et la LFA organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement **réservée à une équipe** des clubs participant à :

- Un Championnat U 19 (**National, Régional ou Départemental**) étant rappelé que les **joueurs de catégorie U 19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve**
- Ou un Championnat U 18 ou U 17 (**Régional ou Départemental**).

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance